



PRÉFET DE L'AVEYRON

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUE DE PRESSE

COVID-19 : Précisions sur les mesures sanitaires en vigueur

Rodez, le 27/10/2020

Afin de répondre à de nombreuses interrogations, la préfète tient à apporter les précisions suivantes :

- **Concernant les restaurants et débits de boissons :**

- Les restaurants ou brasseries de type N dont l'activité principale est la restauration peuvent ouvrir de 06h00 à 21h00. Les établissements de cette catégorie qui assurent un service en continu peuvent exercer sous réserve de servir uniquement des repas.
- Les établissements de type M (boulangeries etc...) peuvent ouvrir de 06h00 à 21h00 pour la vente à emporter uniquement.
- Les établissements de type N dont l'activité principale est la vente de boissons (cafés, bars, salons de thé) doivent fermer en permanence.
- La vente à emporter est autorisée.

- **Concernant les activités sportives :**

Les établissements clos et couverts à vocations d'activités physiques et sportives de type X (salles omnisports, salle d'éducation physique et sportive, salles sportives spécialisées, salles polyvalentes à dominante sportive) sont fermés au public sauf pour les activités des groupes scolaires, périscolaires ou de mineurs jusqu'à onze ans, sportifs professionnels et de haut niveau, formations continues, handicap et prescriptions médicales. La pratique de toute activité dansante (activités des établissements d'enseignement de la danse, des représentations artistiques et de la danse sportive) est interdite y compris pour les établissements de type R.

Contacts presse

Direction des services du cabinet

Tél : 05 65 75 71 36 ou 05 65 75 71 30
Mél : pref-communication@aveyron.gouv.fr



Rappel sur la situation sanitaire du département.

Avec un taux d'incidence de 396, 6 pour 100 000 habitants et un taux de positivité de 15,2%, l'Aveyron est l'un des départements les plus impactés par la Covid19 en Occitanie.

Les mesures prises, qui sont des mesures lourdes pour nos concitoyens, visent à couper les chaînes de contamination pour envisager, dans les meilleurs délais, un retour à une situation plus normalisée. La préfète réitère donc l'ensemble des propos qu'elle prône depuis plusieurs semaines, invitant chacun d'entre nous à être un acteur actif et vigilant dans la lutte contre le virus.

Elle invite également chacun à télécharger l'application #TousAntiCovid



Contacts presse

Direction des services du cabinet

Tél : 05 65 75 71 36 ou 05 65 75 71 30
Mél : pref-communication@aveyron.gouv.fr

